

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

(Annexe au règlement d'application du 7 février 2000
de la loi sur la statistique cantonale)

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud
Définition de l'enquête	Enquête statistique auprès de la population concernant l'accueil de jour des enfants
Objet de l'enquête	Demande des ménages concernant l'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud
Type et méthode de l'enquête	Enquête directe par sondage stratifié auprès des ménages
Milieux interrogés	Ménages avec enfant(s) de moins de 13 ans résidant dans le Canton de Vaud
Renseignement	Facultatif
Date de l'enquête	2 ^{ème} semestre 2012
Périodicité	Ponctuelle
Milieu participant à l'enquête	Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)
Dispositions particulières	Afin d'augmenter la précision, de permettre la stratification de l'échantillon et de diminuer le coût de l'enquête, l'Administration cantonale des impôts (ACI) transmet à Statistique Vaud un extrait du registre cantonal des personnes (RCPers) sans en retrancher les noms et prénoms. Cet extrait, qui servira de fichier maître pour la détermination de l'échantillon, sera détruit dès la fin de l'enquête

Coût de l'enquête pour le canton

4 mois équivalents plein-temps

But de l'enquête

L'enquête vise à estimer la demande des ménages avec enfants en matière d'accueil de jour préscolaire et parascolaire afin d'évaluer les effets de la mise en œuvre de la politique cantonale d'accueil de jour et d'orienter le développement de l'offre

Fiche no 25

Adoptée par le Conseil d'Etat le 19.09.2012